

SAINT-CLAIR-DE-LA-TOUR

# Le dispositif Doremi tient-il ses promesses ?

0

 Tweeter

0



 Partager

 G+1

Transférer

Imprimer

Saint-Clair-de-la-Tour

## **DOREMI fait de la rénovation énergétique.**

En septembre 2015, le dispositif Doremi avait été lancé dans le cadre de la création de la future plateforme de rénovation énergétique des logements privés. Artisans et entreprises ont été invitées à se former à la rénovation énergétique des maisons individuelles. Cette mobilisation a fonctionné puisqu'aujourd'hui, 15 entreprises locales se sont engagées dans cette formation, ce qui a déjà permis la création de deux groupements avec un troisième d'ici le printemps 2016.

La seconde phase du dispositif est la mobilisation des propriétaires des maisons individuelles d'avant 1975 qui souhaiteraient s'engager dans la rénovation globale performante de leurs biens. Le dispositif leur offre l'opportunité d'intégrer l'un des six chantiers prévus dans le dispositif pour le printemps et l'été 2016, ce qui signifie, bénéficier gratuitement :

- des apports des conseillers experts info énergie de l'Ageden ;
- de devis de groupement d'entreprises formées à la rénovation énergétique et globale : isolation des murs, de la toiture, menuiseries, ventilation, chauffage, eau chaude sanitaire ;
- d'un accompagnement individualisé dans la recherche de financements.

Le dispositif Doremi se vante d'assurer la diminution de la consommation d'énergie (de 2 à 4 fois) et d'améliorer le confort du logement...

Contact : 04 76 23 53 50.

**Publié le** 15/02/2016 à 06:00 | **Vu 3 fois**